



AIRFRANCE
la force syndicale

NAO 2018 : UN PREMIER PAS CONTRE L'AUSTERITÉ

Bureau Central, le 19/10/2018 - N° 29/18

Jeudi 18 octobre se tenait la dernière réunion de négociation sur nos salaires. A l'issue de ce dernier round, la Direction a proposé à la signature un projet d'accord qui prévoit :

En 2018

+ 2 % au 1^{er} janvier (incluant les 0,6 % d'avril et les 0,4 % d'octobre)

En 2019

+2 % au 1^{er} janvier avec **une augmentation plancher minimum garantie de 50 €** (mesure en faveur des plus bas salaires) pour à peu près 18 600 salariés

+ 100 € sur la **PUA** (prime uniforme annuelle) **qui passera à 1 500 €** et sera versée le 15 juin.

Une prime de 100 € sera versée annuellement aux salariés qui ne touchent pas la PUA.

Des négociations catégorielles seront ouvertes avant la fin de l'année pour les augmentations individuelles 2019 dont le montant ne pourra être inférieur à 1,4 % (promotions, avancements et ancienneté incluses).

Nos collègues PNT continuent, comme ils l'avaient annoncé à l'intersyndicale, leur négociation catégorielle.

Les négociations salariales d'octobre 2019 ouvrent des perspectives non prévues dans le projet soumis au référendum de mai dernier.



AIRFRANCE
la force syndicale

NOS COMMENTAIRES

Après avoir consulté l'ensemble de ses sections, le Syndicat Général Force Ouvrière d'Air France a apposé sa signature au bas de cet accord. Nos sections valident cet accord pour ses avancées immédiates sur les salaires et particulièrement les plus bas.

Les augmentations salariales y sont largement plus favorables aux salariés que dans le projet qui avait trop rapidement été accepté par la CFDT et CFE-CGC en début d'année (0,6 % + 0,4 %) alors qu'Air France annonçait des résultats 2017 exceptionnels.

Pour un salaire brut mensuel de 1 800 €, le projet d'accord "CFDT/CGC" prévoyait une augmentation de 136,97 € en 2018.

Avec cet accord, elle passera à 468 € en 2018 et à 750 € en 2019 ! De plus alors que la précédente version nous liait sur 3 ans, nous avons désormais la possibilité de négocier dès octobre 2019. La PUA, dont FO est à l'origine, augmente de 100 €, alors que cela n'est pas arrivé depuis 10 ans !

Nous assumons nos actions et nos luttes.

Il nous faut remercier les salariés qui se sont opposés à plus de 55 % à la précédente proposition. Forts de leur soutien et d'une mobilisation intersyndicale sur la durée nous avons collectivement créé le rapport de forces pour améliorer nos conditions salariales. L'adversité a été rude mais à nos détracteurs nous pouvons opposer un résultat irréfutable. Cet accord ne solde pas la question du rattrapage des salaires depuis 2011 mais il est le fruit d'une négociation après un âpre combat.

A l'opposé quand des « syndicalistes » dans une logique d'accompagnement à tout prix valident des mesures que la majorité des salariés refusent cela finit par créer des crispations voire de la colère chez les personnels. On a découvert que l'une de ces organisations demandait à la direction de ne pas trop augmenter les salaires quand l'autre demandait que la négociation d'octobre 2019 ne concerne que 2020...

Cela est générateur de conflit.

Les mesures d'augmentation plancher actent une augmentation à minima de 50 € brut mensuel. L'Intersyndicale et notamment FO, CGT et SUD ont pesé de tout leur poids, pour l'amélioration de cette mesure.

Ce combat démontre que la résignation n'est pas une ligne syndicale même quand elle se cache derrière les mots « responsable » ou « partenaire ». Nous sommes convaincus chez Force Ouvrière qu'Air France et ses salariés peuvent avoir un bel avenir. La condition déterminante est que l'ensemble du corps social puisse être non seulement entendu, mais écouté, bien traité, reconnu pour ses efforts et valorisé.

Grace aux combats de l'Intersyndicale, des discussions sur les GP débuteront dès le 31 octobre. Pour Force Ouvrière, c'est un des piliers de notre pacte social. La volonté d'aboutir sur ce sujet de la part de la Direction semble réelle. C'est une opportunité supplémentaire d'envoyer un message fort à tous les salariés de notre compagnie. Nous serons, à ce rendez-vous, pragmatiques et déterminés, comme toujours.

Le syndicat Force Ouvrière Air France remercie les syndicats SNPL, ALTER, CFTC, SNGAF, SNPNC, UNSA PNC, CGT et SUD sans qui rien n'eut été possible.



Christophe Malloggi
Secrétaire Général